

RÉSULTATS DU GROUPE DASSAULT AVIATION

	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Prises de commandes <i>(avions neufs en unités)</i>	5 134 M€ 18 Rafale Export 11 Falcon	1 682 M€ 12 Falcon
Chiffre d'affaires <u>ajusté</u> (*) <i>(avions neufs en unités)</i>	2 538 M€ 6 Rafale France 12 Falcon	2 295 M€ 2 Rafale Export 2 Rafale France 9 Falcon
	au 30 juin 2024	au 31 décembre 2023
Carnet de commandes <i>(avions neufs en unités)</i>	41 157 M€ 223 Rafale Dont 159 Export et 64 France 83 Falcon	38 508 M€ 211 Rafale Dont 141 Export et 70 France 84 Falcon
	1^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Résultat opérationnel <u>ajusté</u> (*) <i>Marge opérationnelle <u>ajustée</u></i>	170 M€ 6,7% du chiffre d'affaires	151 M€ 6,6% du chiffre d'affaires
Recherche et développement	200 M€	247 M€
Résultat net <u>ajusté</u> (*) <i>Marge nette <u>ajustée</u></i>	442 M€ 17,4% du chiffre d'affaires	405 M€ 17,6% du chiffre d'affaires
	au 30 juin 2024	au 31 décembre 2023
Trésorerie disponible	8 786 M€	7 294 M€

N.B. : Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats Rafale Export (y compris les parts Thales et Safran).

Principaux agrégats en normes IFRS (cf. tableaux de passage en annexe)

(*) Chiffre d'affaires consolidé	2 538 M€	2 297 M€
(*) Résultat opérationnel consolidé	169 M€	152 M€
(*) Résultat net consolidé	476 M€	362 M€

Saint-Cloud, le 23 juillet 2024 - Le Conseil d'administration, réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Éric Trappier, a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2024. Ces comptes consolidés ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes qui ont formulé une conclusion sans réserve.

À l'issue du Conseil d'administration, Monsieur Éric Trappier a déclaré :

« Le contexte international de ce premier semestre reste marqué par la guerre en Ukraine et l'état de guerre au Proche-Orient. En France, le Président de la République, en tant que chef des armées, a écrit aux industriels de la Défense pour leur demander un effort particulier dans le cadre de l'économie de guerre. Répondant à cet appel, j'ai demandé aux collaborateurs de Dassault Aviation de mettre la priorité sur la production des Rafale, pour la France comme pour l'Export.

Ce semestre aura été marqué par :

- **l'entrée en vigueur de la troisième tranche (18 Rafale) du contrat Indonésie en janvier. En conséquence, le carnet de commandes du Groupe bat un nouveau record et s'établit au 30 juin 2024 à 41,2 Md€ (306 avions - 159 Rafale Export, 64 Rafale France et 83 Falcon),**
- **les premières livraisons clients de Falcon 6X, après son entrée en service en novembre 2023,**
- **la livraison de 6 Rafale à la France et 12 Falcon alors que le Groupe continue de souffrir des problèmes de *supply chain*,**
- **un chiffre d'affaires ajusté s'élevant à 2 538 M€ pour le semestre et conduisant à un résultat opérationnel ajusté de 170 M€ et à un résultat net ajusté semestriel Groupe de 442 M€ soit une marge nette de 17,4%.**

Avec 495 avions commandés depuis son lancement, dont 18 pour l'Indonésie ce semestre, le Rafale confirme son succès. Les utilisateurs de notre avion de combat apprécient ses qualités opérationnelles ainsi que son évolution continue avec les nouveaux standards en développement et à venir. Nous préparons le futur du Rafale avec le standard F5 accompagné d'un drone de combat et restons mobilisés pour développer le standard F4. Le Groupe réaffirme son rôle essentiel d'architecte de systèmes complexes.

Dans le domaine militaire, au cours du semestre, nous avons :

- enregistré la prise de commande de la troisième tranche (18 Rafale) du contrat Indonésie,
- livré 6 Rafale à la France, assuré le soutien des flottes françaises et export et poursuivi les travaux de développement du Standard F4.

Dans le domaine civil, au cours du semestre, nous avons :

- enregistré 11 prises de commandes Falcon contre 12 au 1^{er} semestre 2023 et nous avons livré 12 Falcon contre 9 au 1^{er} semestre 2023,
- livré les premiers Falcon 6X aux clients et nous poursuivons la campagne de promotion autour du monde,
- poursuivi le développement et la fabrication des premiers Falcon 10X. Les premières livraisons sont prévues en 2027.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises demeure un engagement majeur du Groupe, notamment pour la décarbonation de ses produits et de ses processus. Le plan SAF « *Sustainable Aviation Fuel* » que nous avons mis en place monte en puissance, par l'intensification du recours aux carburants alternatifs. Le Groupe a maintenu en 2024 une politique de rémunération attractive. L'objectif de recrutement est d'environ 2 000 nouveaux collaborateurs (dont plus de la moitié réalisée au 30 juin) en mettant l'accent sur leur intégration et leur formation.

Comme les autres acteurs majeurs de l'aéronautique, le Groupe souffre d'une *supply chain* en difficulté. Les manquants sont nombreux dans nos chaînes de production en raison des défaillances de certains de nos fournisseurs, surtout dans le domaine de l'aérostructure. Ces difficultés font naître des risques sur les livraisons Falcon et Rafale, et affectent aussi l'après-vente. Le Groupe met en place des actions internes et externes pour atténuer ces effets et pour anticiper les défaillances de ses sous-traitants. Par ailleurs, au regard des liens développés avec les sociétés indiennes dans le cadre du « *Make in India* » et des opportunités

commerciales majeures que nous y avons dans le futur, l'Inde apparaît comme l'occasion d'élargir notre supply chain.

Dans un contexte difficile avec la *supply chain*, nos objectifs 2024 demeurent inchangés : chiffre d'affaires en hausse par rapport à celui de 2023, classe 6 milliards d'euros (dont 35 Falcon et 20 Rafale). »

Éric TRAPPIER, Président-Directeur Général de Dassault Aviation.

1. PRISES DE COMMANDES

Les **prises de commandes** du 1^{er} semestre 2024 sont de **5 134 millions d'euros** contre 1 682 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023. La part des prises de commandes à l'**Export** est de **96%**.

Leur évolution est la suivante, **en millions d'euros** :

	S1 2024	%	S1 2023	%
Défense	4 095	80%	739	44%
<i>Défense Export</i>	3 871		572	
<i>Défense France</i>	224		167	
Falcon	1 039	20%	943	56%
Total prises de commandes	5 134		1 682	
<i>% Export</i>	96%		88%	

Les prises de commandes sont intégralement constituées de commandes fermes.

Programmes Défense

Les prises de commandes **Défense Export** s'élèvent à **3 871 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2024 contre 572 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023. Le Groupe a notamment enregistré une commande de 18 Rafale indonésiens supplémentaires.

Les prises de commandes **Défense France** s'établissent à **224 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2024, contre 167 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

Programmes Falcon

Au cours du 1^{er} semestre 2024, **11 commandes Falcon** ont été enregistrées contre 12 commandes au 1^{er} semestre 2023. Le montant des prises de commandes Falcon s'élève à **1 039 millions d'euros** au 1^{er} semestre contre 943 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023, en hausse sous l'effet notamment d'un mix produit favorable.

2. CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTÉ

Le **chiffre d'affaires consolidé ajusté** du 1^{er} semestre 2024 est de **2 538 millions d'euros** contre 2 295 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023. La part du chiffre d'affaires à **l'Export** est de **59%** au 1^{er} semestre 2024.

L'évolution du chiffre d'affaires est la suivante, en **millions d'euros** :

	S1 2024	%	S1 2023	%
Défense	1 558	61%	1 468	64%
<i>Défense Export</i>	552		851	
<i>Défense France</i>	1 006		617	
Falcon	980	39%	827	36%
Total chiffre d'affaires ajusté	2 538		2 295	
<i>% Export</i>	59%		71%	

Programmes Défense

Le chiffre d'affaires **Défense Export** s'élève à **552 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2024 contre 851 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

Le chiffre d'affaires **Défense France** s'élève à **1 006 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2024 contre 617 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

6 Rafale ont été livrés à la France au cours du 1^{er} semestre 2024 contre 4 Rafale (2 France et 2 Export) au 1^{er} semestre 2023.

Programmes Falcon

12 Falcon ont été livrés au 1^{er} semestre 2024 contre 9 au 1^{er} semestre 2023.

Le chiffre d'affaires **Falcon** du 1^{er} semestre 2024 s'élève à **980 millions d'euros** contre 827 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

Le « book-to-bill ratio » (prises de commandes / chiffre d'affaires) est de **2,02** au 1^{er} semestre 2024.

3. CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes consolidé au 30 juin 2024 (établi en conformité avec la norme IFRS 15) est de **41 157 millions d'euros**, contre 38 508 millions d'euros au 31 décembre 2023. Le niveau du carnet de commandes a évolué comme suit :

	30/06/2024	%	31/12/2023	%
Défense	36 399	88%	33 862	88%
<i>Défense Export</i>	27 305		23 986	
<i>Défense France</i>	9 094		9 876	
Falcon	4 758	12%	4 646	12%
Total carnet de commandes	41 157		38 508	
% Export	75%		71%	

Le carnet de commandes **Défense Export** s'élève à **27 305 millions d'euros** au 30 juin 2024 contre 23 986 millions d'euros au 31 décembre 2023. Ce montant comprend principalement **159 Rafale neufs** contre 141 Rafale neufs au 31 décembre 2023.

Le carnet de commandes **Défense France** s'élève à **9 094 millions d'euros** au 30 juin 2024 contre 9 876 millions d'euros au 31 décembre 2023. Ce montant comprend en particulier **64 Rafale**, les contrats de MCO Rafale (Ravel), Mirage 2000 (Balzac), ATL2 (OCEAN), AlphaJet (AlphaCare) et le standard F4 du Rafale.

Le carnet de commandes **Falcon** s'élève à **4 758 millions d'euros** au 30 juin 2024 contre 4 646 millions d'euros au 31 décembre 2023. Il comprend notamment **83 Falcon** contre 84 au 31 décembre 2023.

4. RÉSULTATS AJUSTÉS

Résultat opérationnel ajusté

Le **résultat opérationnel ajusté du 1^{er} semestre 2024** est de **170 millions d'euros** contre 151 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

Les frais de recherche et développement du 1^{er} semestre 2024, portant principalement sur le Falcon 10X, s'établissent à 200 millions d'euros contre 247 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

La **marge opérationnelle** s'établit à **6,7%** contre 6,6% au 1^{er} semestre 2023.

Le taux de couverture du 1^{er} semestre 2024 est de **1,14 \$/€**, contre 1,20 \$/€, au 1^{er} semestre 2023.

Résultat financier ajusté

Le **résultat financier ajusté du 1^{er} semestre 2024** est de **106 millions d'euros** contre 110 millions d'euros à la même période l'an passé, en baisse sous l'effet de la hausse de la composante de financement partiellement compensée par une hausse des produits financiers.

Résultat net ajusté

Le **résultat net ajusté du 1^{er} semestre 2024** est de **442 millions d'euros** contre 405 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023. La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 231 millions d'euros contre 206 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

La **marge nette ajustée** s'établit ainsi à **17,4%** au 1^{er} semestre 2024 contre 17,6% au 1^{er} semestre 2023.

Le **résultat net ajusté par action** du 1^{er} semestre 2024 s'établit à **5,62 €** contre 4,92 € au 1^{er} semestre 2023.

5. RÉSULTATS CONSOLIDÉS – EN DONNÉES IFRS

Résultat opérationnel consolidé (IFRS)

Le **résultat opérationnel consolidé** du 1^{er} semestre 2024 est de **169 millions d'euros** contre 152 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

Les frais de recherche et développement du 1^{er} semestre 2024, portant principalement sur le Falcon 10X, s'établissent à 200 millions d'euros d'affaires contre 247 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

La **marge opérationnelle consolidée** s'établit à **6,7%** contre 6,6% au 1^{er} semestre 2023.

Le taux de couverture du 1^{er} semestre 2024 est de **1,14 \$/€**, contre 1,20 \$/€, au 1^{er} semestre 2023.

Résultat financier consolidé (IFRS)

Le **résultat financier consolidé** du 1^{er} semestre 2024 est de **102 millions d'euros** contre 111 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023, en baisse sous l'effet de la hausse de composante de financement partiellement compensée par une hausse des produits financiers.

Résultat net consolidé (IFRS)

Le **résultat net consolidé** du 1^{er} semestre 2024 est de **476 millions d'euros** contre 362 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023. La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 269 millions d'euros contre 161 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

La **marge nette consolidée** s'établit ainsi à **18,8%** au 1^{er} semestre 2024 contre 15,7% au 1^{er} semestre 2023.

Le **résultat net consolidé par action** du 1^{er} semestre 2024 s'établit à **6,06 €** contre 4,40 € au 1^{er} semestre 2023.

6. TRÉSORERIE DISPONIBLE

Le Groupe utilise un indicateur propre appelé « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières ; il reprend les postes du bilan suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers courants (à leur valeur de marché) et les dettes financières, à l'exception des dettes de location. Le calcul de cet indicateur est détaillé au sein des états financiers consolidés (note 7 des comptes semestriels consolidés condensés).

La trésorerie disponible du Groupe s'élève à 8 786 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 7 294 millions d'euros au 31 décembre 2023. Cette hausse s'explique essentiellement par les acomptes reçus sur commandes.

7. BILAN CONSOLIDÉ

Le total des capitaux propres s'établit à **5 915 millions d'euros** au 30 juin 2024 contre 5 742 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 236 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 262 millions d'euros au 31 décembre 2023. Ils comprennent la participation des salariés placée en compte courant bloqué pour 53 millions d'euros et les dettes de location comptabilisées pour 183 millions d'euros.

Les stocks et en-cours ont augmenté de 929 millions d'euros et s'établissent à 6 187 millions d'euros au 30 juin 2024.

Les acomptes reçus sur commandes nets des acomptes versés sont de 11 650 millions d'euros, en hausse de 2 580 millions d'euros.

La valeur de marché des instruments financiers dérivés s'établit à -40 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 29 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Cet avis financier peut contenir des déclarations de nature prospective qui constituent des objectifs et ne sauraient être considérées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Les résultats effectifs peuvent différer sensiblement des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, tels que notamment décrits dans le rapport de gestion du Groupe.

CONTACTS :

Communication institutionnelle

Stéphane Fort - Tél. : +33 (0)1 47 11 86 90 - stephane.fort@dassault-aviation.com

Mathieu Durand - Tél. : +33 (0)1 47 11 85 88 - mathieu.durand@dassault-aviation.com

Communication financière

Nicolas Blandin - Tél. : +33 (0)1 47 11 40 27 - nicolas.blandin@dassault-aviation.com

ANNEXE

1. COMMUNICATION FINANCIÈRE

La norme IFRS 8 « secteurs opérationnels » requiert la présentation de l'information sectorielle selon des critères de gestion interne.

L'activité du Groupe Dassault Aviation relève entièrement du domaine aéronautique. Le reporting interne fait au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué, utilisé pour la stratégie et les prises de décisions, ne présente pas d'analyse de la performance, au sens de la norme IFRS 8, à un niveau inférieur à ce domaine.

2. DÉFINITION DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité, le Groupe présente un compte de résultat ajusté :

- du résultat de change associé à l'exercice des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. Ce résultat, présenté en résultat financier dans les comptes consolidés, est reclassé en chiffre d'affaires et donc en résultat opérationnel au sein du compte de résultat ajusté,
- de la valorisation des instruments dérivés de change non éligibles à la comptabilité de couverture, en neutralisant la variation de juste valeur de ces instruments (le Groupe considérant que le résultat de couverture ne doit impacter le résultat que lors de l'échéance des flux commerciaux), à l'exception des dérivés affectés à la couverture des positions bilancielle dont la variation de juste valeur est présentée en résultat opérationnel,
- de l'amortissement des actifs évalués dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition (regroupements d'entreprises), dit « PPA », *Purchase Price Allocation*,
- des ajustements pratiqués par Thales dans sa communication financière.

Le Groupe présente également l'indicateur « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- autres actifs financiers courants (essentiellement dépôts à terme),
- dettes financières, à l'exception des dettes de location.

Le calcul de cet indicateur est détaillé au sein des états financiers consolidés condensés (cf. note 7).

Il est rappelé que seuls les états financiers consolidés font l'objet d'un audit des Commissaires aux Comptes. Les données financières ajustées font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport financier semestriel.

3. IMPACT DES AJUSTEMENTS

L'incidence sur le 1^{er} semestre 2024 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé S1 2024	Dérivés de change		PPA	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté S1 2024
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	2 538 156					2 538 156
Résultat opérationnel	168 980			1 059		170 039
Résultat financier	101 942		4 418			106 360
Résultat des sociétés mises en équivalence	274 719			1 977	-40 417	236 279
Impôts sur les résultats	-69 444		-1 141	-187		-70 772
Résultat net	476 197		3 277	2 849	-40 417	441 906
<i>Résultat net part du Groupe</i>	476 197		3 277	2 849	-40 417	441 906
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	6,06					5,62

L'incidence sur le 1^{er} semestre 2023 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé S1 2023	Dérivés de change		PPA	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté S1 2023
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	2 297 181	-1 941				2 295 240
Résultat opérationnel	151 593	-1 941		1 465		151 117
Résultat financier	110 957	1 941	- 3 397			109 501
Résultat des sociétés mises en équivalence	165 514			1 489	42 720	209 723
Impôts sur les résultats	-66 360		877	-288		-65 771
Résultat net	361 704	0	-2 520	2 666	42 720	404 570
<i>Résultat net part du Groupe</i>	361 704		-2 520	2 666	42 720	404 570
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	4,40					4,92